

Politique Qualité

Code : PQ 01-M1 - Version : 02 - Date d'application : 04-12-2022

Le Centre Technique des Industries Agro-Alimentaires CTIAA, créé par décret exécutif n° 12-98 du 8 Rabie Ethani 1433 correspondant au 1er mars 2012, a pour principales missions de fournir des services techniques au profit des entreprises opérant dans le secteur des industries agroalimentaires d'une part, et de contribuer à améliorer leur niveau de compétitivité, d'innovation, de recherche et développement d'autre part.

Le CTIAA est habilité aussi, à effectuer tout essai et/ou analyse relatifs à l'évaluation de la conformité des produits agroalimentaires, ainsi qu'à délivrer des certificats de conformité des produits agroalimentaires, conformément au décret exécutif n°18-04 du 27 Rabie Ethanie 1439 correspondant au 15 janvier 2018.

Le CTIAA s'est engagé dans une démarche qualité en vue d'obtenir une accréditation selon la norme ISO/IEC 17025:2017 pour deux portées : le mesurage du pH dans les produits dérivés des fruits et légumes, et la détermination de la teneur en eau dans les céréales et produits céréaliers.

Le CTIAA s'engage à mettre en œuvre les bonnes pratiques de laboratoire, à réaliser des examens adaptés à l'utilisation prévue, à satisfaire les exigences d'accréditation et à améliorer en permanence la qualité des prestations de son laboratoire, qui ne peut se faire sans l'adaptation et l'amélioration du niveau de compétence constituant la meilleure garantie de fiabilité de nos résultats et prestations.

Pour cela, le CTIAA a défini des axes stratégiques qui contribuent directement à l'atteinte des objectifs fixés par la direction, à savoir :

- Veiller en permanence au respect des exigences réglementaires, normatives et des autres référentiels techniques en vigueur applicables à notre activité ;
- Fournir à nos clients des prestations conformes à leurs exigences et accroître leur satisfaction pour le développement d'une relation mutuellement bénéfique ;
- Comprendre les enjeux économiques de nos clients en leur apportant des solutions innovantes leur permettant de créer de la valeur, tout en étant à l'écoute permanente de tous nos clients et partenaires ;
- Veiller au respect de l'impartialité, de l'objectivité et de la confidentialité conformément à notre charte de déontologie ;
- Garantir des ressources humaines compétentes appuyées par des formations et sensibilisations régulières et continues sur le système de management de la qualité du laboratoire, ainsi que des ressources matérielles suffisantes (équipements, appareillages, réactifs, etc.) avec un suivi permanent des opérations de contrôle et de maintenance et veiller à l'amélioration de l'environnement de travail.
- Assurer le fonctionnement du laboratoire en s'adaptant en permanence aux évolutions technologiques et aux besoins de nos clients ;
- Appliquer les Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL) et assurer la fiabilité des résultats d'essai par rapport aux exigences de la norme ISO/IEC 17025:2017, aux exigences d'ALGERAC et aux politiques d'ILAC dans la mise en œuvre (organisation, participation) de comparaisons inter-laboratoires ;
- Veiller à l'amélioration continue de la performance de notre système de management de la qualité basé sur la maîtrise des risques et opportunités, la réalisation des audits internes et le suivi des actions correctives.

En comptant sur l'implication de tous les employés et leur mobilisation autour de notre projet, nous invitons tout le personnel concerné par les activités d'essai au sein des laboratoires à se familiariser avec la qualité et à appliquer les politiques et les procédures dans tous leurs travaux.

مكلف بتسيير الشؤون
الإدارية والمالية والتقنية
كرينة عطيلي